SOCOTEC

SOCOTEC
Agence Construction Caen
267 rue Marie Curie - ZI de la Sphère
BP 30
14202 HEROUVILLE SAINT CLAIR CEDEX
Tél. : 02 31 46 24 24
Fax : 02 31 94 38 06

MAIRIE
AV. ALEXANDRE DE LAVERGNE
14810 MERVILLE FRANCEVILLE

Sécurité & protection de la santé

N/Réf : 11570/SPS/12/3246

Affaire suivie par : Nadine MARIE
Tél. : 02.31.46.24.24(B); 06 03 96 15 10(M)
E-mail : nadine.marie@socotec.com

Dossier n° : EAB2032 2
CONST 2 COURS DE TENNIS COUVERTS MISSION DE COORDINATION SPS
14810 MERVILLE FRANCEVILLE

A HEROUVILLE SAINT CLAIR, le 17/12/2012

Madame, Monsieur,

Nous vous adressons, sous ce pli, le Dossier d'Interventions Ultérieures de l'Ouvrage (DIUO) Phase Conception relatif à l'opération visée en marge concernant la mission Coordination en matière de Sécurité et de Protection de la Santé.

Nous vous demandons de consulter ce document et en particulier les fiches d'interventions ultérieures.

Nous restons à votre disposition pour toute remarque éventuelle,

Vous en souhaitant bonne réception,

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

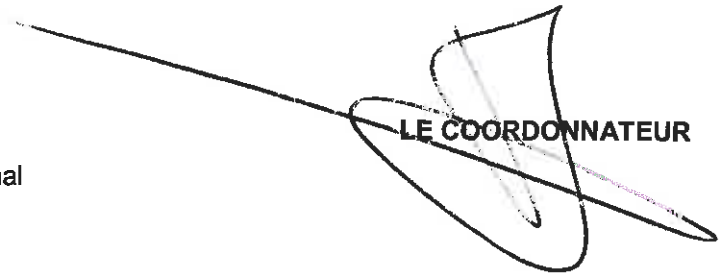

LE COORDONNATEUR

Registre-journal

SOCOTEC

CONST 2 COURS DE TENNIS COUVERTS
MISSION DE COORDINATION SPS

14810 MERVILLE FRANCEVILLE

DOSSIER D'INTERVENTION ULTERIEURE SUR L'OUVRAGE (DIUO)

DIUO CONCEPTION

PRESENTATION ET MODE D'EMPLOI

1 - OBJET DU DOSSIER D'INTERVENTION ULTERIEURE SUR L'OUVRAGE (D.I.U.O)

a) Ce dossier comporte les informations sur les dispositifs intégrés à l'ouvrage de nature à faciliter la prévention des risques professionnels lors des interventions ultérieures. Ces informations concernent notamment les dispositions mentionnées au 2eme alinéa de l'article R.4532-95 du Code du Travail. Les documents définis au 1er alinéa de cet article sont mentionnés au chapitre 4 sous forme de bordereau.

b) Les données du D.I.U.O doivent être utilisées pour :

- Rédiger les consignes de sécurité à l'usage des personnels d'entretien de l'établissement utilisant l'ouvrage.
- Définir les mesures de prévention à prendre en compte lorsque les travaux d'entretien ou d'aménagement sont confiés à une (des) entreprise(s) dite(s) extérieure(s).
- Faciliter l'établissement du plan de prévention tel que défini à l'article R.4512-6 du Code du Travail, lorsque celui-ci est requis par la réglementation.

c) Le DIUO est transmis au syndic ou à l'exploitant de l'ouvrage pour la bonne application des procédures de sécurité définies en b).

2 - LIMITES DE LA PORTEE DU D.I.U.O

a) Le présent dossier ne concerne que l'ouvrage ou partie(s) de l'ouvrage qui relève(nt) de l'opération, dont l'étendue est mentionnée dans le chapitre 1 ci-après, à l'exclusion de tout autre ouvrage.

b) Le présent dossier ne concerne que l'entretien et les interventions normalement prévisibles portées à la connaissance du Coordonnateur par le Maître d'ouvrage et le Maître d'oeuvre de l'opération.

c) Les domaines suivants ne font l'objet d'aucune information dans le cadre du D.I.U.O. :

- La sécurité et la protection de la santé, des personnes liées à l'exploitation de(s) l'établissement(s), y compris les dispositions relatives à la prévention des incendies.
- Les mesures de prévention, relatives à la maintenance des outils, machines ou équipements techniques qui relèvent de la législation sur les équipements de travail (articles L-4311-1 et L-4321-1 du Code du Travail).

SOCOTEC

DOSSIER D'INTERVENTION ULTERIEURE SUR L'OUVRAGE

SOMMAIRE

1 INFORMATIONS SUR L'OUVRAGE 5

1.1 INFORMATIONS GENERALES SUR L'OUVRAGE 5
A. Maître d'Ouvrage : 5
B. Désignation de l'ouvrage : 5
C. Adresse de l'ouvrage : 5
D. Description des travaux : 5

1.2 INFORMATIONS PARTICULIERES 6
A. Réseaux enterrés et aériens : 6
B. Conditions d'accès : 6
C. Matières dangereuses : 6
D. Consignes spécifiques : 6

2 LOCAUX A DISPOSITION DU PERSONNEL D'ENTRETIEN 7

3 DISPOSITIONS PRISES POUR FACILITER LA PREVENTION LORS DES INTERVENTIONS ULTERIEURES 8

3.1 Index classé par élément soumis à interventions ultérieures (ESIU) 8

3.2 Index classé par localisation 8

3.3 Fiches d'interventions 8
3.3.1.Fiche n° 1 - Entretien des chéneaux 9
3.3.2.Fiche n° 2 - Entretien intérieur 10
3.3.3.Fiche n° 3 - Intervention en toiture 11
3.3.4.Fiche n° 4 - Intervention sur brisis 12
3.3.5.Fiche n° 5 - Intervention sur les façades 13
3.3.6.Fiche n° 6 - Intervention sur toiture centrale 14

4 PLANS ET NOTES TECHNIQUES DE L'OUVRAGE RELATIFS AU CHAPITRE 3 DU DIUO 15

SOCOTEC

1 INFORMATIONS SUR L'OUVRAGE

1.1 INFORMATIONS GENERALES SUR L'OUVRAGE

A. Maître d'Ouvrage :

MAIRIE
AV. ALEXANDRE DE LAVERGNE
14810 MERVILLE FRANCEVILLE

☎ 02.31.24.21.83

B. Désignation de l'ouvrage :

CONSTRUCTION DE 2 COURS DE TENNIS COUVERTS

C. Adresse de l'ouvrage :

14810 MERVILLE FRANCEVILLE

D. Description des travaux :

Voir DCE

1.2 INFORMATIONS PARTICULIERES

A. Réseaux enterrés et aériens :

Détail: voir plan de récolement.

B. Conditions d'accès :

Entrée principale du site

C. Matières dangereuses :

Néant

D. Consignes spécifiques :

SO

SOCOTEC

2 LOCAUX A DISPOSITION DU PERSONNEL D'ENTRETIEN

DESIGNATION DU LOCAL	LOCALISATION
Locaux techniques affectés au nettoyage	Sans objet
Installations sanitaires et vestiaires	Sans objet

SOCOTEC

3 DISPOSITIONS PRISES POUR FACILITER LA PREVENTION LORS DES INTERVENTIONS ULTERIEURES

3.1 Index classé par élément soumis à interventions ultérieures (ESIU)

Éléments soumis à interventions ultérieures (ESIU)	Localisation	N° fiche
Bacs acier	Intervention en toiture	3
Bardage en bois	Intervention sur les façades	5
Translucides	Intervention sur brisis	4
Chêneaux	Entretien des chêneaux	1
Eclairage autres	Entretien intérieur	2
Etanchéité	Intervention sur toiture centrale	6

3.2 Index classé par localisation

Localisation	Éléments soumis à interventions ultérieures (ESIU)	N° fiche
Entretien des chêneaux	Chêneaux	1
Entretien intérieur	Eclairage autres	2
Intervention en toiture	Bacs acier	3
Intervention sur brisis	Translucides	4
Intervention sur les façades	Bardage en bois	5
Intervention sur toiture centrale	Etancheité	6

3.3 Fiches d'interventions

3.3.1.Fiche n° 1 - Entretien des chéneaux

Description et accès	Entretien des chêneaux

Éléments soumis à interventions ultérieures (ESIU)	Interventions ultérieures prévues	Observations
Chêneaux	Entretien préventif - Dépannage curatif Débouchage, nettoyage Intervention légère - Intervention lourde Visite Examen visuel	Manutention

Liste des dispositifs pour la prévention des risques professionnels

Accès et cheminement jusqu'au poste de travail

Sol plan en périphérie du bâtiment

Protection Collective

Sol plan au droit des façades NE et SE permettant l'utilisation d'une nacelle
Sol plan au droit des façades SO et NO permettant l'utilisation d'un échafaudage de pied

Protection individuelle

Aucun dispositif traité

3.3.2.Fiche n° 2 - Entretien intérieur

Description et accès	Entretien intérieur

Éléments soumis à interventions ultérieures (ESIU)	Interventions ultérieures prévues	Observations
Eclairage, autres	Entretien préventif - Dépannage curatif Nettoyage luminaire - Changement lampes Intervention légère Vérification auxiliaires alimentation - Intervention lourde Visite Inspection visuelle - Nettoyage - Contrôle fixations	Manutention Installation électrique

Liste des dispositifs pour la prévention des risques professionnels

Accès et cheminement jusqu'au poste de travail
Sol plan

Protection Collective
Sol plan au droit des équipements permettant l'utilisation d'une nacelle

Protection individuelle
Aucun dispositif traité

3.3.3.Fiche n° 3 - Intervention en toiture

Description et accès	Intervention en toiture

Éléments soumis à interventions ultérieures (ESIU)	Interventions ultérieures prévues	Observations
Bacs acier	Entretien préventif - Dépannage curatif Brossage et balayage couverture - Intervention légère Elimination mousses et lichens - Intervention lourde Changement bacs défectueux - Regarnissage au mastic de bandes de solins - Resserrage ou changement fixations Visite Surveillance - Inspection après épisode météo violent	Manutention

Liste des dispositifs pour la prévention des risques professionnels

Accès et cheminement jusqu'au poste de travail

Sol plan en périphérie du bâtiment

Protection Collective

Sol plan au droit des façades NE et SE permettant l'utilisation d'une nacelle
Sol plan au droit des façades SO et NO permettant l'utilisation d'un échafaudage de pied

Protection individuelle

Aucun dispositif traité

SOCOTEC

3.3.4.Fiche n° 4 - Intervention sur brisis

Description et accès	Intervention sur brisis

Éléments soumis à interventions ultérieures (ESIU)	Interventions ultérieures prévues	Observations
Translucides	Entretien préventif - Dépannage curatif Brossage et balayage couverture - Intervention légère Elimination mousses et lichens - Intervention lourde Changement translucides défectueux - Regarnissage au mastic de bandes de solins - Resserrage ou changement fixations Visite Surveillance - Inspection après épisode météo violent	Manutention

Liste des dispositifs pour la prévention des risques professionnels

Accès et cheminement jusqu'au poste de travail

Sol plan en périphérie du bâtiment

Protection Collective

Sol plan au droit des façades NE et SE permettant l'utilisation d'une nacelle
Sol plan au droit des façades SO et NO permettant l'utilisation d'un échafaudage de pied

Protection individuelle

Aucun dispositif traité

Divers

QUALITE 1200 JOULES

3.3.5.Fiche n° 5 - Intervention sur les façades

Description et accès	Intervention sur les façades

Éléments soumis à interventions ultérieures (ESIU)	Interventions ultérieures prévues	Observations
Bardage en bois	Entretien préventif - Dépannage curatif Réfection vernis ou lasure Intervention légère Resserrage ou remplacement fixations desserrées, arrachées ou corrodées Intervention lourde Remplacement clins, lisses d'encadrement, fixations endommagés - Remise en peinture Visite Surveillance	Manutention

Liste des dispositifs pour la prévention des risques professionnels

Accès et cheminement jusqu'au poste de travail

Sol plan en périphérie du bâtiment

Protection Collective

Sol plan au droit des façades NE et SE permettant l'utilisation d'une nacelle
Sol plan au droit des façades SO et NO permettant l'utilisation d'un échafaudage de pied

Protection individuelle

Aucun dispositif traité

Divers

Le bardage bois ne nécessitera pas d'entretien
Vieillissement naturel

3.3.6.Fiche n° 6 - Intervention sur toiture centrale

Description et accès	Intervention sur toiture centrale

Éléments soumis à interventions ultérieures (ESIU)	Interventions ultérieures prévues	Observations
Etanchéité	Entretien préventif - Dépannage curatif Vérification écoulement - Enlèvement détritus Intervention légère Traitement rétention d'eau et de végétaux - Nettoyage Intervention lourde Réparation fissures par pontage - Recollement relevés par soudure au chalumeau Visite Surveillance	Manutention

Liste des dispositifs pour la prévention des risques professionnels

Accès et cheminement jusqu'au poste de travail

Sol plan
1 crochet accroche échelle à chaque pignon la pose d'une échelle à crinoline n'étant pas possible

Protection Collective

Aucun dispositif traité

Protection individuelle

Aucun dispositif traité

4 PLANS et NOTES TECHNIQUES de L'OUVRAGE RELATIFS au CHAPITRE 3 du DIUO

Les documents pris en référence dans le chapitre 3 du DIUO sont listés ci-dessous.

Référence	Objet
Mail de l'économiste suite à l'envoi du rapport d'analyses	